



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 2 octobre 2012
N° 130

Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN rappellent FACEBOOK à ses responsabilités en matière de protection des données personnelles

A la suite des problèmes causés par les évolutions de l'interface et de la politique de gestion des données personnelles de FACEBOOK, découvertes le lundi 24 septembre par les internautes, Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique ont demandé à l'entreprise américaine de s'expliquer devant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

A l'issue de plusieurs entretiens, la CNIL a constaté que FACEBOOK ne respectait pas ses recommandations ni celles du G29 (groupe des CNIL européennes). La modification inopinée de la présentation des données a perturbé les utilisateurs en faisant ressurgir d'anciens messages à caractère personnel. Au cours des dernières années, FACEBOOK a modifié, à de très nombreuses reprises, l'interface des usagers et les règles d'utilisation afférentes.

Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN rappellent FACEBOOK à ses responsabilités. Au regard de sa taille et de son utilisation quasi-quotidienne par de nombreux Français, la société américaine doit prendre ses responsabilités pour empêcher que des situations similaires ne se reproduisent. Il est anormal que le site soit ergonomique quand il s'agit d'envoyer un message ou une vidéo, mais qu'il devienne bloquant dès lors qu'il s'agit de contrôler les paramètres relatifs à la vie privée de ses utilisateurs. Ses conditions d'utilisations doivent être simples, compréhensibles et faciles à mettre en œuvre.

Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN rappellent que la protection des données personnelles dans l'environnement numérique est un sujet majeur pour le gouvernement. FACEBOOK doit mieux respecter l'esprit et la lettre de la réglementation française comme européenne en la matière. Les ministres demandent donc à FACEBOOK de leur faire parvenir avant la fin du mois de novembre les mesures que l'entreprise compte prendre pour respecter les recommandations de la CNIL et du G29.

Contact presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Marianne ZALC-MULLER

Sandra-Andrea RENARD

Cabinet de Fleur PELLERIN : 01 53 18 41 00

Aziz RIDOUAN